ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Nunavut

Appel de candidatures – Société des alcools et du cannabis du Nunavut

Le gouvernement du Nunavut recherche des membres pour siéger à la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut (CACN).

La CACN joue un rôle important dans les secteurs de l'alcool et du cannabis au Nunavut. Il s'agit notamment de veiller à ce que les détenteurs de licences d'alcool opèrent dans le cadre de la Loi sur les boissons alcoolisées et de ses règlements. La Commission gère également la procédure d'appel pour les détaillants de cannabis du Nunavut. La CACN collabore avec le ministre des Finances sur toutes les questions relatives aux politiques, à la législation et à l'administration liées à la vente, la distribution et la consommation responsables d'alcools au Nunavut. Les membres recevront des honoraires pour leurs services.

Les membres actifs des communautés du Nunavut sont invités à poser leur candidature.

Les formulaires de demande sont accessibles sur le site web du ministère des Finances à l'adresse suivante : https://gov.nu.ca/fr/finances/information/appel-de-candidatures-societe-des-alcools-et-du-cannabis-du-nunavut.

Veuillez envoyer par courriel le formulaire rempli, la lettre de motivation et le CV à **nlcb@gov.nu.ca** ou par courrier à :

Commission des alcools et du cannabis du Nunavut
Ministère des Finances du gouvernement du Nunavut
C. P. 1000
station 330, Iqaluit,
Nunavut X0A 0H0

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter :
Edith Sweetwater
Ministère des Finances
867-975-6807
nlcb@gov.nu.ca

La date limite pour présenter votre demande est le 1er septembre 2020.